

Section sportive voile – Rentrée 2024

En collaboration avec le Conseil Départemental du Finistère, l'Association Nautisme en Finistère et le Centre nautique de Fouesnant Cornouaille, le Collège Kervihan propose une Section Sportive Voile.

La Section Sportive Voile a pour objectif de permettre à certains élèves de concilier leurs études et une pratique sportive soutenue pendant les quatre années de leur scolarité. L'augmentation du temps de pratique pour ces jeunes les aidera à conduire au mieux leur projet sportif.

Le centre nautique de Fouesnant Cornouaille situé au Cap Coz met à disposition matériel, local et personnel. Un éducateur sportif diplômé d'Etat encadre le groupe Catamaran et un professeur d'EPS assure la liaison centre/collège et le suivi des compétitions au sein de la FFV et lors des championnats scolaires UNSS. D'autre part, il est possible d'ouvrir un groupe planche à voile, si celui-ci atteint un effectif minimum de 4 élèves. Les supports proposés sont pour les Catamaran : Topaz 14, Twincat 15, Hobbie 16

Les entraînements ont lieu :

Dans le cadre du club (*sous réserve de l'organisation du centre nautique pour 2024-2025*) :

Les mercredis de 14 h à 17h pour les catamarans.

Et dans le cadre du collège : **le jeudi de 14h à 17h00.**

Au Collège, les élèves sont regroupés dans une même classe pour chaque niveau. Le transport des élèves vers le centre nautique se fait par autocar le **jeudi à 13h45. Le retour est pris en charge par les familles.**

Les élèves sont libérés à 17h00 et sont sous la responsabilité de leurs parents à partir de cette heure, au centre.

Les parents sont sollicités et s'engagent à :

- **Pré-inscrire** leur enfant à un club nautique obligatoirement avant la fin juin (se renseigner auprès du club pour connaître le montant exact de la licence et de la cotisation annuelle dont le total est d'environ 500 euros).
- Assurer la venue de leur enfant le mercredi après-midi selon le groupe.
- Organiser avec d'autres parents et le moniteur les déplacements aux compétitions locales (sauf UNSS).
- Produire un certificat médical rédigé par médecin titulaire du CES de médecine du sport ou de la capacité en médecine et biologie du sport ou du diplôme d'étude spécialisée complémentaire de médecine du sport.

Les élèves doivent répondre à trois conditions pour espérer intégrer la section sportive :

- Avoir un dossier scolaire montrant qu'il sait cumuler la pratique sportive avec un travail scolaire sérieux
- Avoir une pratique de voile préalable en club ou en école de voile lors de stages.
- Avoir une forte motivation compte tenu de l'engagement demandé, être assidu aux entraînements, respecter le fonctionnement du Club.

Le nombre important d'inscriptions nous oblige à procéder, certaines années à une sélection des candidatures, sous forme d'un test pratique. Les candidats recensés seront personnellement invités à une réunion fin juin.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter Mme Rouillé, au collège.

✂-----

Fiche de candidature à joindre au dossier scolaire
Ou à envoyer par courrier électronique à l'adresse :
scolarite.0291101p@ac-rennes.fr

Je soussigné(e) responsable légal de l'élève

Scolarisé(e) au sein de l'école

souhaite être candidat à la section sportive voile pour le Catamaran

Déclare que l'enfant pratique déjà une activité nautique en club.

Précisez cette expérience :

Déclare qu'il possède un livret de voile attestant de son expérience : oui / non

Précisez, SVP, un (des) moyen (s) de vous contacter pour vous annoncer la réunion fin juin :

Téléphone :

Courriel :